



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6010063

N/REF : 19/08/2025 9H22 C:002640 I:18238
V/REF : F30086
V/Email reçu le Mardi 19/08/2025 a 9H22

SELON DEVIS N° 5050025

V/REF.IMM. ALH-32

IMMEUBLE : LYON LE VICTORIA
15/15BIS, RUE PIONCHON
24/26, RUE SAINT VICTORIEN
69003 LYON

**ALLIADE HABITAT
SERVICES SINISTRES
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07**

Dardilly, le 08 Janvier 2026

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 24B RUE ST VICTORIEN - LOGEMENT CHAGRANI AU RDC
CLE A RECUPERER A ALLIADE VOIR AVEC MME PAILLER 0662987906

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5050025 du 20/05/2025 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme I. PAILLER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

NOS TRAVAUX DES MOIS DE SEPTEMBRE, DECEMBRE ET JANVIER SUITE A VOTRE
ACCORD SUR LE DEVIS 5050025 CONCERNANT LA REFECTION COMPLETE DU LOGEMENT
TYPE F5 EX CHAGRANI SUITE SINISTRE, SOIT :

DEPOSE ET EVACUATION DE L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
REFECTION COMPLETE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU LOGEMENT AVEC
DISTRIBUTION DES CABLES PAR RE-AIGUILLAGE SI POSSIBLE ET PAR POSE DE
GOULOTTE

IL A ETE PREVU LA CREATION D'UNE NOUVELLE ALIMENTATION POUR LE CUMULUS
SITUE DANS LA CHAMBRE, LA CHAUDIERE SITUEE DANS LE PLACARD COULOIR ET
LIAISON ENTRE CELLE-CI ET LE FUTUR THERMOSTAT
LA POSE ET DES EQUIPEMENTS THERMOSTATIQUE, LE RACCORDEMENT ET LA
PROGRAMMATION DE L'ENSEMBLE EST A LA CHARGE DU LOT PLOMBERIE

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I/Travaux preparatoires	326,56	326,56
1,00	II/Refection installation logement	5439,41	5439,41
1,00	III/Tableau electriques CFA CFO	882,81	882,81
1,00	IV/Divers	112,39	112,39

12 chemin des Gorges – 69570 DARDILLY

SAS au capital de 30 000 €

RCS. LYON 419 990 171 – TVA intracommunautaire FR 83419990171

Tél : 04 78 20 96 35 - Fax : 04 78 20 03 45

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 1884 958 - B.I.C : SOGEFRPP



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 6010063

TOTAL H.T.	6761,17
T.V.A. a 10,00%	676,11
TOTAL T.T.C.En EURO	7437,28

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

Référence à rappeler
Commande N°F30086
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

SERVICE SINISTRES

173 Avenue Jean Jaurès

69007 LYON

Emetteur : MME Isabelle PAILLER

SARL AMES ELECTRICITE

12 CHEMIN DES GORGES

69570 DARDILLY

Prestation Parties Privatives

HP 32 - INC 230545 - devis 5050025, Travaux à réaliser entre le 22/08/2025 et le 30/11/2025

Votre contact : M. BRUNO KHORIEF (06 26 65 32 15)

LYON LE VICTORIA (ALH - 32 - B - 24)

Logt Vacant Anc Occupant : 521153/69 MME BEL
HADJ Sarrah

24 RUE SAINT VICTORIEN Bat B

69003 LYON 3EME ARRONDISSEMENT Logement n° 023658,
porte n°0045, Rez-de-chaussée, Type 5

1908-0922.

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELF - .Electricite	6761,17	1,00 U	6761,17	10,00%
suite incendie, accord sur devis n° 5050025 : réfection complète logt				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT	6761,17 €
Total TVA	10,00% 676,12 €
Total TTC	7437,29 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07



Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR